

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE
(Haute-Vienne)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil treize, le 11 avril à 18 H, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la salle des expositions d'Eymoutiers

Nombre de délégués en exercice : 33

Date de convocation du Conseil de Communauté : 03 avril 2013

Présents : Ballot M, Bataille JL, Biron J, Bouby F, Buxeraud H, Chadelaud M, Coly G, Couegnas A, De Lagausie C, Dolley A, Dufays C, Besse G (remplace Dupont M.), Gane I, Hanicot J, Kocir C (remplace Lissandre A.), Herbert F, Menucelli T, Lacouturiere B, Lerousseau R, Merliaud C, Moutarde N, Pasquet R, Perducat D, Perigaud C, Pons G, Royer G, Serru D, Serre MC, Tessier MC, Vignon F, Werthmann G.

Pouvoir : Faye JP donne pouvoir à Perducat D.

Absents excusés : Faye JP, Cluzel M, Lissandre A.

Suppléants non votants : Chabanat D, Meunier JP, Nicolas JC, Riboulet J, Sudron F.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2013

Monsieur le Président récapitule les propositions de subventions émanant des demandes d'associations œuvrant dans les domaines pour lesquels la Communauté de Communes des Portes de Vassivière est compétente.

Domaine	Association	Objet	2012	Proposition 2013	Subvention votée
Multi-accueil Piccolo	Familles Rurales Peyrat-le-Château	Fonctionnement de la structure	39 000,00 €	50 000€	50 000€
Multi-accueil Vassimômes	Familles Rurales Peyrat-le-Château	Fonctionnement de la structure	60 900,00 €	38 200€	38 200€
Relais Assistantes Maternelles	Familles Rurales Peyrat-le-Château	Fonctionnement de la structure	12 300,00 €	12 520€	12 520€
CLSH / Garderie périscolaire (0-6 ans)	Peyrat Loisirs-Jeunes (Peyrat-le-Château)	Fonctionnement de la structure	17 400,00 €	18 000€	18 000€
CLSH / Garderie périscolaire (0-6 ans)	F.O.L. 87 (Eymoutiers)	Fonctionnement de la structure	15 027,61 €	16 000€	16 000€
Relais Infos Services	Relais Infos Services	Fonctionnement de la structure	5068,4€	5948€	5948€
Pépinière d'entreprise	Association Pépinière d'entreprise	Fonctionnement de la structure	12 000€	12 000€	12 000€

Ces demandes de subvention sont soumises au vote du Conseil Communautaire, qui les adopte à l'unanimité comme indiqué ci-dessus.

Pour copie conforme :
Le 18 avril 2013
Le Président